

## **Un audit secoue le secteur des agrumes de l'Afrique du Sud**

**Le secteur des agrumes d'Afrique du Sud, annonce qu'un rapport de l'Union Européenne indépendante a été publié cette semaine est un atout majeur pour ce secteur en ce qui concerne la culture des agrumes relative au problème de la maladie de la tache noire des agrumes (Citrus Black Spot).**

Le secteur affirme que le rapport, qui a été édité par l'Office Alimentaire et Vétérinaire de l'UE (OAV) après une vérification effectuée en Afrique du Sud au début de cette année, montre que le système de gestion des risques Citrus Black Spot (CBS) a été appliqué avec rigueur et vigilance.

L'OAV est un service de la Commission de l'UE indépendant chargé de la sécurité alimentaire de la surveillance et de la santé des plantes en réalisant des audits et des inspections pour veiller à ce que la législation européenne soit correctement appliquée et respectée.

L'Association des producteurs d'agrumes (CGA) a déclaré dans un communiqué que l'équipe de l'OAV a constaté que l'office national de protection des plantes (National Plant Protect Office (NPPO)) a revu et renforcé considérablement ses procédures et le système de contrôles officiels à l'exportation pour tenir compte des résultats des exportations de la saison 2014, et les enquêtes effectuées à la suite des constatations des non-conformité et des notifications d'interception de l'UE.

Le CGA dit que le rapport renforce considérablement la probabilité des conditions commerciales stables et prévisibles pour les exportateurs sud-africains d'agrumes vers l'UE, car elle démontre que le système de gestion des risques de l'Afrique du Sud est, selon l'OAV, est en complète conformité avec les exigences de l'UE pour l'importation des agrumes d'Afrique du Sud.

L'association a ajouté que le secteur des agrumes d'Afrique du Sud a fait de grands efforts pour assurer le respect, et un engagement à, répondre aux exigences de l'Union européenne – Ceci a coûté un coût énorme au secteur des agrumes et au gouvernement.

"Elle doit être considérée dans le contexte d'un débat scientifique en cours depuis 1992 sur le vrai risque du CBS sont transmises à des zones de production d'agrumes dans les parties méridionales de l'Europe", a déclaré la CGA.

L'industrie des agrumes en Afrique du Sud emploie environ 100.000 personnes et les exportations comptent pour 80 pour cent de son chiffre d'affaires annuel, 40 pour cent de ce qui est généré par les exportations vers l'UE.

Source : <http://www.hortitecnews.com/?q=content/un-audit-secoue-le-secteur-des-/agrumes-de-lafrique-du-sud>  
(31/08/2015)